ASSAINISSEMENT

Arrêté n°2024-09 portant sur l'autorisation de rejet des eaux usées non domestiques issues de l'établissement Dima SAS dans le système d'assainissement public de Grand Lac - Communauté d'Agglomération

1 DOCUMENT - Publié le 12 avril 2024

ARRÊTÉ

Arrêté portant sur l'autorisation de rejet des eaux usées non domestiques issues de l'établissement Dima SAS dans le système d'assainissement public de Grand Lac Communauté d'Agglomération

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AUTORISATION

ARTICLE 2 : CARACTÉRISTIQUES DES REJETS

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/arretes-du-president/arretes-2024/arrete-n2024-09-portant-sur-lautorisation-de-rejet-des-eaux-usees-non-domestiques-issues-de-letablissement-dima-sas-dans-le-systeme-dassainissement-public-de-grand-lac-communaute-dagglomeration-26205?

AR_2024-09.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 367,3 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.